

**CISION CODE 64  
PLUS SERVICE AUX HEBDOS  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

## Programme Réfection et construction des infrastructures municipales

### **INAUGURATION DE LA CASERNE DE POMPIERS DE CAP-SAINT-IGNACE**

**Cap-Saint-Ignace, le 13 juillet 2019.** – La ministre déléguée au Développement économique régional et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches, M<sup>me</sup> Marie-Eve Proulx, au nom de la ministre des Affaires municipales et de l’Habitation, M<sup>me</sup> Andrée Laforest, est heureuse d’annoncer l’octroi d’une aide financière de 1 274 195 \$ à Cap-Saint-Ignace pour la construction de sa nouvelle caserne de pompiers.

Le gouvernement du Québec est fier d’avoir contribué à la réalisation de ces travaux par l’entremise de son programme Réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM). La Municipalité a complété le financement, pour un investissement gouvernemental-municipal totalisant plus de 1 960 000 \$.

#### **Citations :**

« Je me réjouis de cet investissement qui a permis de répondre à un réel besoin à Cap-Saint-Ignace. En proposant un environnement spacieux et moderne, le bâtiment est adapté aux réalités du travail des pompiers et assure leur sécurité. Ce financement confirme notre engagement clair à soutenir la réalisation de projets porteurs dans la région de la Chaudière-Appalaches. »

*Marie-Eve Proulx, ministre déléguée au Développement économique régional et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches, de la région du Bas-Saint-Laurent et de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine*

« En investissant dans des projets d’infrastructures municipales, notre gouvernement concrétise sa volonté de soutenir la prestation de services publics de qualité, et ce, pour les citoyennes et citoyens de toutes les régions du Québec. Nous travaillons en collaboration avec tous nos partenaires afin de créer des milieux de vie dynamiques, prospères et sécuritaires. »

*Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l’Habitation et ministre responsable de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean*

« Ce bâtiment moderne et avant-gardiste offre désormais un lieu sécuritaire qui répond aux exigences en santé et sécurité, entre autres avec une salle de décontamination et des locaux fermés et ventilés pour les habits d’intervention. L’établissement servira aussi de centre de coordination des mesures d’urgence en cas de sinistre et de lieu d’enseignement, tant pour la formation des pompiers que pour d’autres cours qui seront proposés à la population, notamment en secourisme. Je suis fière des belles opportunités qui s’offrent, à la nouvelle caserne de Cap-Saint-Ignace. »

*Jocelyne Caron, mairesse de Cap-Saint-Ignace*

### Faits saillants :

- La nouvelle caserne dispose de plus d'espace et de commodités pour les employés. Composé d'une structure principale en bois, le bâtiment possède entre autres quatre portes de garage, deux bureaux, une salle polyvalente pouvant également servir de salle de mesures d'urgence, ainsi qu'une salle de décontamination des habits de combat et un atelier.
- L'aide financière provient du [Programme Réfection et construction des infrastructures municipales \(RÉCIM\)](#), qui permet aux municipalités de réaliser des projets de construction, de mise aux normes, de réhabilitation, de conversion, d'agrandissement ou de réfection d'infrastructures municipales afin d'assurer la pérennité des services aux citoyens. En vertu de ce programme, le coût maximal admissible du projet a été établi à 1 960 300 \$.
- [Le Plan québécois des infrastructures 2019-2029](#) prévoit des investissements de près de 7,2 milliards de dollars dans le secteur des infrastructures municipales, sous la responsabilité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). En y ajoutant les contributions du gouvernement du Canada et des municipalités, c'est plus de 16,7 milliards de dollars qui seront investis dans les infrastructures municipales au Québec au cours de cette période.

### Liens connexes :

Pour en savoir plus sur les activités du MAMH, suivez-nous dans les médias sociaux :



[www.facebook.com/AffairesMunicipalesHabitation](https://www.facebook.com/AffairesMunicipalesHabitation)



<https://twitter.com/MAMhQC/>

– 30 –

**Sources : Amélie Dionne**  
Directrice des communications  
et attachée de presse  
Cabinet de la ministre  
déléguée au Développement  
économique régional et  
ministre responsable des  
régions de Chaudière-  
Appalaches, du Bas-Saint-  
Laurent et de Gaspésie-Îles-  
de-la-Madeleine  
418 691-5650

**Bénédicte Trottier Lavoie**  
Attachée de presse  
Cabinet de la ministre des  
Affaires municipales et de  
l'Habitation et ministre  
responsable de la région du  
Saguenay-Lac-Saint-Jean  
418 691-2050

**Renseignements : Équipe des relations de presse**  
Direction des communications du  
ministère des Affaires municipales  
et de l'Habitation  
418 691-2015, poste 3746